

MAIRIE DES OMERGUES DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

ID: 004-210401402-20230331-142023-DE N°14/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents: Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés: Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 7

Objet: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET DE L'EAU.

Le Compte de Gestion du budget de l'eau et assainissement 2022 a été adopté précédemment.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Administratif de l'exercice 2022 du budget de l'eau et assainissement, en conformité avec le Compte de Gestion afférent, qui présente les résultats suivants:

> section de fonctionnement : excédent de 7 016.27 € section d'investissement : excédent de <u>70 206.36 €</u>

> résultat global: excédent de 77 **222.63** €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Lionel BUCHER, 1er Adjoint, assure la Présidence et invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil, par 6 voix POUR,

Approuve le Compte Administratif 2022 du budget eau et assainissement selon les montants ci-dessus indiqués.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 avril 2023, Le Maire,

Alain COSTE

Le secrétaire Benjamin CHESNEAU